



RCS : EVRY

Code greffe : 7801

Documents comptables

## REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 01073

Numéro SIREN : 792 115 818

Nom ou dénomination : SARL DORLE

Ce dépôt a été enregistré le 29/11/2017 sous le numéro de dépôt 18588

Acte déposé au Greffe du Tribunal de Commerce d'EVRY	
	Le : 29 NOV. 2017 N° 18588

Société »DORLE «  
Au capital de 8 000 €

Siège : Rue du Fosse des Essarts Résidence la Vallée Bât B 26  
91120 PALAISEAU  
RCS n°: 792 115 818 R.C.S d'EVRY

RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE  
POUR L'EXERCICE CLOS AU 31 décembre 2016

Chers Associés,

Je vous ai réunis en Assemblée générale ordinaire annuelle, afin de vous rendre compte de l'activité de notre société pour l'exercice écoulé et clos 31 décembre 2016.

Les comptes de la société seront soumis à votre approbation et vous devrez vous prononcer sur l'affectation du résultat réalisé au titre de ce dernier exercice.

Les convocations pour la présente assemblée vous ont été remises en main propres.

Préalablement à la présente assemblée, et conformément aux dispositions légales et réglementaires, nous vous avons envoyé :

Les comptes annuels, inventaire, compte de résultat et bilan de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, Le rapport d'activité de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, le texte des résolutions proposé aux associés, le double des convocations de plus ces documents ont été tenu à votre disposition au siège social, dès l'envoi des convocations à la présente assemblée.

**RAPPORT GENERAL :**

**Le compte de résultat fait apparaître au :**

**31 décembre 2016**

Un total de produits d'exploitation de 236 540 euros ; un total des charges d'exploitation de 200 032 euros ; le résultat d'exploitation s'est élevé à 36 508 euros ;

Produits exceptionnels de zéro euro ; charges financières zéro euro ; charges exceptionnelles 104 euros ; un Impôt sur bénéfice de 5 100 euros ; le résultat net est de 31 304 euros.

### **31 décembre 2015 :**

Un total de produits d'exploitation de 124 213 euro ; un total des charges d'exploitation de 120 082 euros ; le résultat d'exploitation s'est élevé à 4 132 euros ;  
Produits exceptionnel de 601 euro ; charges financières zéro euro ; charges exceptionnelles 17 euros ; un Impôt sur bénéfice de 449 euros ; le résultat net est de 4 266 euros.

L'exercice se solde par un **BENEFICE NET COMPTABLE DE 31 304 EURO.**

Proposition d'affectation de ce bénéfice d'euro : 31 304€

Je vous propose d'affecter ce bénéfice de 31 304 euro :

A la » réserve légale « pour la somme de 800 euro

Au compte » rapport a nouveaux « pour la somme de 30 504 euro.

### **DECISION DE CONTINUATION**

A la suite de l'affectation du résultat de cet exercice, les capitaux propres s'établiront ainsi qu'il suit :

L'exercice clos le	31 décembre 2016	31 décembre 2015
▪ Capital social	8 000€	8 000 €
▪ Réserve légale	2 800€	2 000 €
▪ Report à nouveau	51 396€	20 891 €
<b>SITUATION NETTE</b>	<b>62 196€</b>	<b>30 891€</b>

Je vous demande en conséquence de bien vouloir dès à présent, en faveur de la continuation de notre activité, et ce conformément aux dispositions de l'article L.233-42 du Code de commerce.

## **RAPPORT SPECIAL SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

- **Rémunération du gérant :**

Je vous précise qu'au cours de l'exercice clos le trente et un décembre deux mille seize, j'ai perçu 18 540 euros de rémunération annuelle bruts en qualité de gérant.

### **DIVIDENDES**

Aucun dividende n'a été distribué au cours de l'année de l'exercice.

### **CONCLUSION :**

**Je vous remercie si elles ont votre accord de bien vouloir adopter la résolution qui vous est soumise et de me donner quitus de ma gestion pour cet exercice.**

### **Texte des résolutions :**

Vous trouverez en annexe du présent rapport les résolutions qui vous sont proposées.

La gérance espère que vous approuverez les comptes qui vous sont proposés et que vous lui donnerez entier quitus de sa gestion pour l'exercice écoulé.

Le gérant



**Société »DORLE «**  
**Au capital de 8 000 €**  
**Siège : Rue du Fosse des Essarts Résidence la Vallée Bât B 26**  
**91120 PALAISEAU**  
**RCS n°: 792 115 818 R.C.S d'EVRY**

<b>PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU</b> <b>03 octobre 2017</b>
--

**L'an deux mille dix-sept,**  
**Et le trois octobre,**  
**A dix heures,**

Les associés de la société à responsabilité limitée »DORLE« se sont réunis en assemblée ordinaire annuelle au Rue du Fosse des Essart Résidence la Vallée Bât B 26-91120 PALAISEAU, sur convocation faite par le gérant le 01 septembre 2017.

**M.DORLE Vasile Ioan** préside la séance en sa qualité de **gérant**.

Sont présents ou représentés les associés :

- **M.DORLE Vasile Ioan, associé gérant,**
- **M.SAS Vasile Dumitru, associé,**

**Les associés présents ou représentés sont propriétaires de :**

- **M.DORLE Vasile Ioan (gérant associé),**  
Propriétaire de .....**400** parts sociales

- **M.SAS Vasile Dumitru, associé,**  
Propriétaire de ..... **400** parts sociales,

Soit un total de .....**800** parts sociales.

**Le capital social a été libéré à ce-jour.**

**Monsieur** le Président constate en conséquence que l'assemblée générale peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise pour chacun des points évoqués dans l'ordre du jour adressé aux associés.

**Monsieur** le Président rappelle ensuite aux associés que l'ordre du jour de la présente assemblée générale ordinaire annuelle est le suivant :

### **ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 03 octobre**

- 1) Lecture du rapport de gestion de la gérance de la société à responsabilité limitée »**DORLE**«, sur l'activité de la société au cours de l'exercice clos le **31 décembre 2016**, ainsi que lecture du rapport sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce en vue de leur approbation,
- 2) Examen par les associés et approbation des comptes et du bilan de la société »**DORLE**«, et quitus de la gérance pour l'exercice écoulé,
- 3) Affectation du résultat de l'exercice clos au **31 décembre 2016**.

Le Président présente alors aux associés les comptes qu'il a établis à la clôture de l'exercice, conformément aux dispositions statutaires. Il a établi l'inventaire actif et passif de la société à la clôture de l'exercice, le compte de résultats et le bilan de la société.

Le Président dépose ensuite sur le bureau de l'assemblée :

- Les comptes annuels, inventaire, compte de résultat et bilan de la société pour l'exercice clos le **31 décembre 2016**.
- Son rapport sur l'activité de la société au cours de l'exercice clos au 31 décembre ainsi que le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce,
- Le texte des résolutions proposées aux associés,
- Un double de chacune des convocations adressées aux associés, le **01 septembre 2017**.

Le Président rappelle ensuite que les comptes sociaux, le rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société au cours de l'exercice écoulé, le rapport spécial de la gérance, ainsi que le texte des résolutions proposées à l'assemblée, ont été envoyés aux associés plus de quinze jours avant la date de tenue de la présente assemblée, et que pendant ce même délai l'inventaire de la société a été tenu à leur disposition au siège social de la société »**DORLE**«.

Le Président fait ensuite lecture des différents rapports, et présente le texte des résolutions qu'il propose à l'assemblée générale, la discussion s'engage entre les associés, et personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

**PREMIERE RESOLUTION :**

L'assemblée après avoir entendu le rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société au cours de l'exercice clos au **31 décembre 2016**, et prise connaissance des comptes et du bilan de la société, pour ledit exercice, les approuve dans leur totalité telle qu'ils lui ont été présentés et donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

**DEUXIEME RESOLUTION : DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT :**

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'assemblée générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 5 100 euros, correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 du Code général des impôts.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

**TROISIEME RESOLUTION :**

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'exercice s'élevant à 31 104 euros de la manière suivante :

- A la »réserve légale « pour la somme de 800 euro.
- Au compte »report à nouveau « pour la somme de 30 304 euros.

Et prend acte de ce qu'à la suite de cette affectation les capitaux propres s'établiront ainsi qu'il suit :

	<b>2014</b>	<b>2015</b>
➤ Capital social	<b>8 000€</b>	<b>8 000€</b>
➤ Réserve légale	<b>2 800€</b>	<b>2 000€</b>
➤ Report à nouveau	<b>54 196€</b>	<b>20 891€</b>
	<hr/>	
<b>SITUATION NETTE</b>	<b>62 196€</b>	<b>30 891€</b>

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

#### **QUATRIEME RESOLUTION**

Conformément aux dispositions légales, les associés prennent acte que les distributions intervenues au cours des trois derniers exercices se sont élevées à : **Néant**

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

#### **CINQUIEME RESOLUTION**

▪ **Rémunération du gérant**

L'Assemblée Générale, après avoir étendu les explications qui lui sont fournies par **M.DORLE Vasile Ioan**, le gérant, prend acte de ce qu'au cours de l'exercice clos le trente-et-un décembre 2016 il a perçu 18 540 euros de rémunération annuelle en qualité de gérant.

#### **SIXIEME RESOLUTION**

Néant

#### **SEPTIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale après avoir eu lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce, approuve-la ou les conventions rapportées.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les associés.

**M.DORLE Vasile Ioan**

(Signature)



**M.SAS Vasile Dumitru**

(Signature)



**Société »DORLE «**  
**Au capital de 8 000 €**  
**Siège : Rue du Fosse des Essarts Résidence la Vallée Bât B 26**  
**91120 PALAISEAU**  
**RCS n°: 792 115 818 R.C.S d'EVRY**

<b>FEUILLE DE PRESENCE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU</b> <b>03 octobre 2017</b>
---

**L'an deux mille dix-sept,**  
**Et le trois octobre,**  
**A dix heures,**

**Les associés présents ou représentés sont propriétaires de :**

**-M.DORLE Vasile Ioan, associé gérant**

Titulaire de   1   voix,

Signature 

**-M.SAS Vasile Dumitru, associé**

Titulaire de   1   voix

Signature 

Soit un total de   2   voix et   2   signatures.

La feuille de présence est arrêtée à   14H   membres présents et   2   membres représentés, soit un total de   2   voix. Elle est certifiée exacte et véritable.

**Pour la société »DORLE «**



①

## BILAN SIMPLIFIÉ

N° 2033-A-SD 2017

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise		DORLE			Néant <input type="checkbox"/> *		
Adresse de l'entreprise		RESIDENCE LA VALLE BAT 26 91120 PALAISEAU					
SIREN		7 9 2 1 1 5 8 1 8					
Durée de l'exercice en nombre de mois*		1 2		Durée de l'exercice précédent* 1 2			
					Exercice N clos le		
					3 1 1 2 2 0 1 6		
<b>ACTIF</b>		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *		010	012		
		Autres *		014	016		
	Immobilisations corporelles *	028	5 505	030	4 618	887	
	Immobilisations financières * (1)	040		042			
<b>Total I (5)</b>		044	5 505	048	4 618	887	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	72 382	070		72 382
		Autres* (3)	072	29 276	074		29 276
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	28 026	086		28 026	
	Charges constatées d'avance*	092		094			
<b>Total II</b>		096	129 683	098		129 683	
<b>Total général (I + II)</b>		110	135 188	112	4 618	130 570	
<b>PASSIF</b>						Exercice N NET 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*			120		8 000	
	Écarts de réévaluation			124			
	Réserve légale			126		2 000	
	Réserves réglementées*			130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131 )			132			
	Report à nouveau			134		20 892	
	Résultat de l'exercice			136		31 304	
	Provisions réglementées			140			
<b>Total I</b>				142		62 196	
Provisions pour risques et charges				<b>Total II</b>	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156		1 168	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164			
	Fournisseurs et comptes rattachés*			166		36 743	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ..... 169 )			172		30 463	
	Produits constatés d'avance			174			
<b>Total III</b>				176		68 374	
<b>Total général (I + II + III)</b>				180		130 570	
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	2 305	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184		
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.							

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise **DORLE**

Néant  \*

**A — RÉSULTAT COMPTABLE**

Formulaire déposé au titre de l'IR

018

Exercice N clos le 3 1 1 2 0 1 6

PRODUITS D'EXPLOITATION		Formulaires déposés au titre de l'IR		018		Exercice N clos le			
		209	210	215	214	3 1 1 2 0 1 6	1		
Ventes de marchandises*						210			
Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires				214			
	Services*					218 241 540			
Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						222 (5 000)			
Production immobilisée*						224			
Subventions d'exploitation reçues						226			
Autres produits						230			
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)						232 236 540			
CHARGES D'EXPLOITATION		Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234			
		Variation de stock (marchandises)*				236			
		Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238			
		Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*				240			
		Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier.....- immobilier : .....) )				242 117 328			
		Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243				244 353	
		Rémunérations du personnel*						250 73 912	
		Charges sociales (cf. renvoi 380)						252 7 021	
		Dotations aux amortissements*						254 1 418	
		Dotations aux provisions						256	
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*		259				262		
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260						
Total des charges d'exploitation (II)						264 200 032			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270 36 508			
Produits financiers (III) 280				Charges financières (V)		294			
Produits exceptionnels (IV)						290			
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347				300 104		
	dont amortissements exceptionnels de 25% des Constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348						
Impôts sur les bénéfices* (VII)						306 5 100			
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I+III+IV) — Charges (II+V+VI+VII)						310 31 304			
<b>B — RÉSULTAT FISCAL</b>		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2		312 31 304		314			
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318				
	Provisions non déductibles*				322				
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)				324 5 100				
	Divers*, dont intérêts excédentaires des optes-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*		248	330			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option (Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		249			251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998				
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999				
Dédutions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997				
	Entreprises nouvelles (44. sexes)	986	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987			342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexes A)	989					
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138					
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44 undécies)	990					
	Dont divers	ZFA (44 quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344			350	
		Créance due au report en arrière du déficit				346			
		Dédution exceptionnelle (Art 39 decies)				655			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfices col.1 Déficit col. 2		352 36 404		354			
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356				
	Déficits antérieurs reportables : *.....dont imputés sur le résultat :						360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfices col.1 Déficit col. 2		370 36 404		372			

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise : DORLE										Néant <input type="checkbox"/>	
I	IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
	ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial		400		402		404		406		
	Autres		410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains		420		422		424		426		
	Constructions		430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels		440		442	2 305	444		446	2 305	
	Installations générales agencements divers		450		452		454		456		
	Matériel de transport		460	3 200	462		464		466	3 200	
	Autres immobilisations corporelles		470		472		474		476		
Immobilisations financières		480		482		484		486			
TOTAL		490	3 200	492	2 305	494		496	5 505		
II	AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Immobilisations incorporelles			500		502		504		506		
Immobilisations corporelles	Terrains		510		512		514		516		
	Constructions		520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels		530		532	618	534		536	618	
	Installations générales, agencements, aménagements divers		540		542		544		546		
	Matériel de transport		550		552		554		556		
	Autres immobilisations corporelles		560		562		564		566		
TOTAL			570		572	618	574		576	618	
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1		2		3		4		5		
	6		7		8		9		10		
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements*	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values						
	①	②	③	④	Court terme*	Long terme					
						19% ⑥	15% ou 16% ⑦	0% ⑧			
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19% (1)			579	Régularisations		590	583	594	595		
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies).								591			
TOTAL					596	585	597	599			

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

© Sage

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Désignation de l'entreprise : DORLE Néant  \*

**I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées*	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL		680	682	684	686

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES		
	Dotations	Reprises
Immob. incorporelles	700	705
Terrains	710	715
Constructions	720	725
Inst. techniques mat. et outillage	730	735
Inst. générales, agencements amén. div.	740	745
Matériel de transport	750	755
Autres immobilisations corporelles	760	765
TOTAL	770	775

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)	
1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes
2	
3	
4	
5	
6	
7	
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD	
	780

**II DÉFICITS REPORTABLES** **III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C**

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995
Déficits imputés	983	Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996
Déficits reportables	984	<b>IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA</b>	
Déficits de l'exercice	860	Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129
Total des déficits restant à reporter	870	<b>V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)</b>	800 <input type="checkbox"/>

**VI DIVERS**

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	1 920
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Désignation de l'entreprise : DORLE		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : 01012016		et clos le : 31122016	
Durée en nombre de mois		1	2
<b>I - Production de l'entreprise</b>			
Ventes de marchandises		108	
Production vendue - Biens		109	
Production vendue - Services		141	241 540
Production stockée		111	(5 000)
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		115	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante		119	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
	TOTAL 1	144	236 540
<b>II - Consommation de biens et services en provenance de tiers</b>			
Achats de marchandises (droits de douane compris)		121	
Variation de stocks (marchandises)		122	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)		123	
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)		145	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances		125	117 328
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		148	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante		150	
Taxes sur le C.A. autres que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.		133	
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
	TOTAL 2	152	117 328
<b>III - Valeur ajoutée produite</b>			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	137	119 212
<b>IV - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises</b>			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires 1329-AC-SD et 1329-DEF)		117	119 212
<b>Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE</b>			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE (cocher la case)	020	X	
Chiffre d'affaires de référence CVAE		022	241 540
Période de référence	024	du	01012016
	160	au	31122016
Date de cessation		186	
<b>V - Cotisation Foncière des Entreprises : qualification des effectifs</b>			
Effectifs moyens du personnel * :		376	3
dont apprentis		657	0
dont handicapés		651	0
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	0

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 128.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2033-NOT-SD.

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

6

## COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2033-F-SD 2017

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société)

(1) Néant  \*

EXERCICE CLOS LE 3 | 1 | 1 | 2 | 2 | 0 | 1 | 6 |

SIREN 7 | 9 | 2 | 1 | 1 | 5 | 8 | 1 | 8 |

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE DORLE

ADRESSE (voie) RESIDENCE LA VALLE BAT 26

CODE POSTAL 91120 VILLE PALAISEAU

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	800

## I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse : N°  Voie   
 Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse : N°  Voie   
 Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse : N°  Voie   
 Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse : N°  Voie   
 Code Postal  Commune  Pays

## II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M  Nom patronymique DORLE Prénom(s) Vasile Ioan  
 Nom marital  % de détention 50 Nb de parts ou actions 400  
 Naissance : Date 10041979 N° Département 99 Commune roumanie Pays   
 Adresse : N° 26 Voie rue du Fosse des Essarts Residence la Vallée Bât B  
 Code Postal 91120 Commune PALAISEAU Pays FR

Titre (2) M  Nom patronymique SAS Prénom(s) Vasile Dumitru  
 Nom marital  % de détention 50 Nb de parts ou actions 400  
 Naissance : Date 23091985 N° Département 99 Commune Roumanie Pays   
 Adresse : N° 18 Voie IMPASSE DE LA CERISAIE  
 Code Postal 91120 Commune PALAISEAU Pays FR

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

**7** FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2033-G-SD 2017

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10% du capital)

<sup>(1)</sup> Néant  \*

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 6

SIREN 7 9 2 1 1 5 8 1 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL  VILLE

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	905
--	-----

Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>
Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>

  

Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>
Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>

  

Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>
Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>

  

Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>
Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>

  

Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>
Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>

  

Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>
Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>

  

Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>
Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

© Sage

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.  
 \* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.

**Société »DORLE «**  
**Au capital de 8 000 €**  
**Siège : Rue du Fosse des Essarts Résidence la Vallée Bât B 26**  
**91120 PALAISEAU**  
**RCS n°: 792 115 818 R.C.S d'EVRY**

<b>ANNEXE</b> <b>CONFORME AU DECRET DU 29 NOVEMBRE 1983</b>
--

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2016, dont le total général est de 130 570 euros contre le 58 374 euro de l'exercice clos le 31 décembre 2015 ; et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un bénéfice de 31 304 euro, contre le 4 266 euro pour l'exercice clos le 31 décembre 2015.

L'exercice a une durée de douze mois, recouvrant la période du :

01 janvier 2016 au 31 décembre 2016.

La présente annexe fait partie intégrante des comptes annuels. Elle comporte les éléments d'informations complémentaires au bilan et au compte de résultat, de façon que l'ensemble donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du compte de résultat de l'exercice.

**ANNEXE N°1**

Les principes généraux de prudence, de régularité, de sincérité et d'image fidèle ont été respectés à partir des éléments suivants :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à un autre.
- Indépendance des exercices

Les règles générales appliquées résultent des dispositions du plan comptable général. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques qui se caractérise par l'emploi des coûts nominaux en euro courants.

## ANNEXE N°2

Aucun changement de méthode n'est intervenu d'un exercice à l'autre.

## ANNEXE N°3

### **CONSOLIDATION**

La société »DORLE« n'entre pas dans le périmètre de la consolidation par intégration d'une autre société.

## ANNEXE N°4

### **IMMOBILISATION INCORPORELLE**

- 1) Aucun frais d'établissement ont n'a été comptabilisés au cours de l'exercice.
- 2) Aucun frais de recherche et de développement n'a été comptabilisé au cours de l'exercice.
- 3) Aucun élément au titre du fond commercial n'a été comptabilisé au cours de l'exercice.

## ANNEXE N°5

Aucune charge financière n'a été incorporée dans le coût de la production d'immobilisations faites par la Société pour elle-même.

-

## ANNEXE N°6

La Société »DORLE« ne détient aucun titre ressortissant au domaine des filiales et des participations au sens des articles L.233-1 et 233-2 du Code de commerce.

## ANNEXE N°7

### **MOUVEMENT DE L'ACTIF IMMOBILISE**

Voir le tableau n°2033 C.

### **ANNEXE N°8**

Aucune n'avance et aucun crédit n'a été consenti aux dirigeants sociaux au cours de l'exercice.

### **ANNEXE N°9**

Voir tableau n° 2033 C.

Le tableau appelle le commentaire suivant :

- L'amortissement économique a été pratiqué sous la forme d'amortissement LINEAIRE.

### **ANNEXE N°10**

Les stocks fongibles inscrits au bilan résultent des derniers prix du marché connus à la clôture des comptes :

- Matières premières au 31 décembre 2016 : NEANT
- Travaux en cours au 31 décembre 2016 : NEANT

### **ANNEXE N°12**

#### **A. CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES.**

##### **1) CHARGES D'ACQUISITION DES IMMOBILISATION**

Aucun frais de cette nature n'a été enregistré au cours de l'exercice.

##### **2) FRAIS D'EMISSION DES EMPRUNTS**

Aucun frais de cette nature n'a été enregistré en fin d'exercice

#### **B. PRODUITS A RECEVOIR SUR CREANCES**

Aucun produit à recevoir n'a été enregistré en fin d'exercice.

### ANNEXE N°13

L'entreprise n'a pas souscrit d'emprunt comportant des primes de remboursement.

### ANNEXE N°14

#### COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Parts composant le capital social :

- Au début de l'exercice : **800 parts de 10 €**
- A la fin de l'exercice : **800 parts de 10 €**

### ANNEXE N°15

#### DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

Aucune dette de l'entreprise n'est garantie par des sûretés réelles.

### ANNEXE N°16

#### **A. PRODUITS CONSTATES D'AVANCE**

Aucun produit constaté d'avance n'a été enregistré en fin d'exercice.

#### **B. CHARGES A PAYER SUR DETTE**

La récapitulation par nature des dettes, des charges à payer en fin d'exercice se présente comme suit :

Personnel	17 686 €
Charges sociales	6 574 €
Etat, Impôts sur les bénéfices	2 592€
Etat, T.V.A sur CA à décaisser	
Etat, T.V.A clients du	
Autres compte débit ou crédit	3 611 €

---

**SITUATION NETTE** **30 463 €**

### ANNEXE N°17

Cette récapitulation appelle les commentaires suivants :

Ces dettes et charges (salaires, charges sociales et fiscales) constituent des frais du dernier mois ou du dernier trimestre réglés au début de l'exercice.

### ANNEXE N°18

#### **ECARTS DE CONVERSION**

Aucune opération en devises ne figure dans les soldes des comptes de tiers en fin d'exercice.

Par suite, les écarts de conversion n'ont pas de raison d'être mentionnés.

### ANNEXE N°19

#### **CREDIT BAIL**

NEANT

### ANNEXE N°20

#### **REPRISE D'AMORTISSEMENTS**

Aucune reprise d'amortissement n'a été effectuée au cours de l'exercice.

### ANNEXE N°21

Aucune opération n'a été effectuée au cours de l'exercice avec des entreprises liés.

### ANNEXE N°22

#### **METHODE DE REEVALUATION**

L'entreprise n'a pas procédé à la réévaluation de son bilan.

### ANNEXE N°23

#### **ENGAGEMENTS FINANCIERS PARTICULIERS**

Aucun engagement n'a été ou reçu à la fin de l'exercice.

#### **ANNEXE N°24**

##### **PARTS BENEFICIAIRES**

Aucune part bénéficiaire n'a pas été émise par la Société »DORLE«.

#### **ANNEXE N°25**

##### **ENGAGEMENTS**

Aucun engagement et notamment en matière de pensions complémentaires de retraite et indemnités assimilées et n'a été contacté au profit des dirigeants, des organes d'administration, de direction ou de surveillance.